Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260421-CCAS_01_2026-DE

PLOUHA
LES FALAISES

CCAS DE PLOUHA

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION DU MARDI 21 AVRIL 2026 9H30

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril, à neuf heures trente, les membres du Conseil d'Administration du CCAS de PLOUHA, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Plouha sous la présidence de Madame Valérie RUMIANO, Présidente du CCAS.

Date de la convocation et de publicité : 14 avril 2026

Etaient présents : Mesdames RUMIANO Valérie, LE POLES Guislaine, DISQUAY Françoise, NOCET Anne-Lise, MENDES Sylvie, CHARLES Joëlle, LENOIR Claudine, LE BANNER Catherine, LEROUX Nathalie, LIBERGE Roselyne, DEFOSSEZ Sylviane.

Messieurs ANTOINE Gérald, COMPAIN Xavier (procuration à Mme LIBERGE Roselyne à 11h45), CROISSANT Guy,

Absents excusés : Mesdames KERBOEUF Tiphaine,

Absents : Mesdames DERRIEN Nadine, MARTEL Charline

Conseillers en exercice : 17 - **Conseillers présents :** 15 - **Pouvoirs :** 2 - **Votants :** 15

Secrétaire de séance : Madame Sylvie LE JEAN

- **Délibération n°01/26 : Installation du conseil d'administration**

  - Présentation des membres du conseil d'administration (tour de table)

  - Présentation du CCAS : missions, projets

Vu l'article L. 123-6 du Code de l'action sociale et des familles,

Vu la délibération n°32/2026 du conseil municipal, en date du 02/04/2026 (élection des membres du conseil d'administration),

Vu l'arrêté du maire n°2026.096.AG, en date du 13/04/2026 (nomination des membres du conseil d'administration),

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1er

Ont été élus par le conseil municipal lors de sa séance du 02/04/2026, pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS :

- Mme LE POLES Ghislaine, adjoint au maire ;
- Mme DISQUAY Françoise, conseiller municipal ;
- Mme KERBOEUF Tiphaine, conseiller municipal ;
- Mme NOCET Anne-Lise, conseiller municipal ;
- Mme MARTEL Charline, conseiller municipal ;
- M. ANTOINE Gérald, conseiller municipal ;
- M. COMPAIN Xavier, conseiller municipal opposition ;
- Mme DERRIEN Nadine, conseiller municipal opposition.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260421-CCAS_01_2026-DE

Article 2

Sont nommés par le maire les représentants d'associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, de l'union départementale des associations familiales, d'associations de retraités et de personnes âgées du département et d'associations de personnes handicapées du département :

- Mme MENDES Sylvie, Secours Populaire
- Mme CHARLÈS Joëlle, Donneurs de Sang
- Mme LENOIR Claudine, Secours Catholique
- Mme LE BANNER Catherine, ADMR
- Mme LE ROUX Nathalie, ALTYGO/MAS
- LIBERGE Roselyne, Association Retraités CFDT
- DEFOSSEZ Sylviane, Club des Falaises
- CROISSANT Guy, ASAD

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La Présidente invite à procéder aux votes.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** la présente délibération.

Fait et délibéré à Plouha, le 21 AVRIL 2026
Pour extrait conforme,
La Présidente du CCAS
Valérie RUMIANO

Vice-Présidente du C.C.A.S.
Adjointe aux Affaires Sociales

C.C.A.S. EHPAD 22580 PLOUHA